

**Réunion du Conseil Municipal**

**LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020 à 18h**

Salle du conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

Le Procès-Verbal du 16 septembre 2020 sera proposé au prochain Conseil Municipal

**/A/ Délégation du Conseil Municipal au Maire :**

- Compte-rendu des décisions n°2020-064 à 2020-077

**/C/ Points soumis à délibération :**

**DELIBERATIONS**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- Autorisation de la Ville à contractualiser avec la CAFY, la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG)
- Convention entre la ville de La Verrière et l'association « UNAF » (Union Nationale de l'Apiculture Française).

**FINANCES**

- Attribution d'un fond de concours Arts Vivants 2020 par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le fonctionnement de l'équipement culturel Le Scarabée
- Demande de Fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre du pacte financier 2017-2020 (exercice 2020)
- Admission en non-valeur
- Créances éteintes

**RESSOURCES HUMAINES**

- Modification du tableau des emplois
- Fixation du taux horaire de vacation pour les agents de proximité et de médiation
- Modification de la délibération du 27 septembre 2018 concernant la mise en œuvre du décret du 9 mai 2012 portant réforme des concessions de logements

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Nicolas DAINVILLE